

	TECHNICIENNE DE L'INFORMATION MEDICALE (Fiche de poste)	Codification : P_REF
		Date d'application : 13/11/2020
		Page : 1/3

	Nom	Fonction	Signature
REDACTEUR	CHAUMEIL Agnès	Cadre supérieure	
VERIFICATEUR	RESSIOT Sylvie	Médecin DIM-Responsable de service	
APPROBATEUR	JEHANNO Laëtitia	Directrice des Relations Humaines	

PRESENTATION DU POSTE

Fonction : Technicien de l'Information Médicale

Métier : TIM (code métier répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière : 40L40)

Liaisons hiérarchiques :

Cadre supérieur de santé

Liaisons fonctionnelles :

Sous l'autorité fonctionnelle du médecin D.I.M

- Equipes Médicales et Paramédicales
- Cadres administratifs de pôle
- Assistantes médico-administratives
- Ingénieurs de la Cellule PMSI de la Direction du Système Information
- Directeur adjoint chargé du Contrôle de Gestion
- Directeur adjoint chargé des Affaires Financières
- Contrôleurs et Assistants de Gestion
- D.I.M. autres établissements
- Caisses Primaires
- ARS
- Secteur APAP

MISSIONS


Mission principale :

Organiser et assurer le recueil et la gestion de l'information médicale dans l'établissement, selon les règles de confidentialité inhérentes au type d'information traitée, en utilisant ou en mettant en œuvre les moyens techniques et matériels adaptés.

- Rôle d'articulation et de pivot entre le D.I.M. et les équipes soignantes pluridisciplinaires.
- Rôle pédagogique auprès des médecins, soignants et secrétaires médicales tant dans l'utilisation du matériel (appui technique dans leur activité de saisie) que dans l'appropriation des directives ministérielles liées à l'information médicale.
- Rôle de liaison entre les structures internes et les différentes directions

Missions spécifiques :

- **Contribuer au recueil des données PMSI :** Cf. aussi particularité de la mission TIM au CHU de Limoges
 - Conseiller les producteurs d'information dans l'utilisation des classifications et des nomenclatures
 - Enregistrer les informations PMSI (saisie, enregistrement lors des staffs...)
 - Entretenir des liens étroits avec les services pour faciliter le recueil de données
 - Conseiller les équipes soignantes dans la gestion de leurs sources d'information médicale.

	TECHNICIENNE DE L'INFORMATION MEDICALE (Fiche de poste)	Codification : P_REF
		Date d'application : 13/11/2020
		Page : 2/3

- **S'assurer de l'exhaustivité et de la qualité des données PMSI**
 - Contrôler l'exhaustivité et effectuer des relances auprès des services pour les dossiers incomplets (non mise à disposition des éléments nécessaires au bon codage).
 - Assurer des contrôles qualité sur la base de données.
- **Traiter les données PMSI**
 - Produire des informations médicales pour analyse : extraction des données médicales du système d'information, intégration et mise en cohérence des données (divers requêtes ex : Participation aux mémoires, thèses etc...)
 - Apporter de la valeur ajoutée à l'information brute en la restituant sous forme synthétique et/ou graphique.
 - Produire des documents d'évaluation et d'analyse statistique de données médicales à destination des services médicaux, de la direction, des tutelles (A.R.S.) ou le suivi d'indicateurs... (Etudes)
 - Procéder à l'analyse des bases de données médicales.
 - Produire et analyser des rapports d'activité des services

PARTICULARITE DU POSTE ET RISQUES PROFESSIONNELS LIES A L'ACTIVITE

Spécificités du poste :

1. Proposer un codage spécifique en fonction de l'organisation des services et au plus près des praticiens médicaux. 3 Champs d'activité : MCO, SSR et HAD
2. Assurer la production d'informations médicales : coder directement au dossier du patient de façon épisodique ou constante pour assurer l'exhaustivité des données.

Profil consolidé d'une TIM confirmée

- **Développer une culture de l'information médicale**
 - Organiser et animer des réunions d'informations sur des thèmes relatifs à l'information médicale :
 - Staff de Codage de l'activité : Diagnostics/Actes (Optimiser le codage)
 - Analyse des données P.M.S.I
 - Faire évoluer les pratiques des équipes pluridisciplinaires en conformité avec les directives ministérielles (qualité, P.M.S.I., droits des patients, ...)
 - Informer la communauté hospitalière des différentes utilisations possibles de l'information médicale dans le respect de la confidentialité.
- **Contribuer à la bonne utilisation de l'outil informatique par les services producteurs d'information médicale**
 - Faciliter l'utilisation et l'accès aux bons outils informatiques par des actions d'assistance technique ou de formation en lien avec la cellule PMSI de la DSI.
- **Obtenir des demandes d'interrogation de la base de données médicales valides**
 - Etudier la recevabilité de la demande (identité du demandeur, déontologie)
 - Effectuer une analyse technique de la demande (faisabilité, intérêt, pertinence)
- **Obtenir des résultats d'études ou d'analyses statistiques fiables (statistiques internes ou externes, PMSI)**
 - Vérifier la cohérence des résultats statistiques, les corrélés avec le dispositif de soins mis en place par l'institution
 - Effectuer des contrôles qualité de la base de données avec retour à la source d'information (services soignants) en cas de besoin.

	TECHNICIENNE DE L'INFORMATION MÉDICALE (Fiche de poste)	Codification : P_REF
		Date d'application : 13/11/2020
		Page : 3/3

- **Sensibiliser les personnels à la confidentialité**

- Rappeler les règles concernant le secret professionnel, la C.N.I.L., les autorisations d'accès aux données, le droit des malades.
- Veiller aux droits d'accès des utilisateurs de la base de données médicale.
- Sensibiliser les utilisateurs de logiciels bureautiques par rapport à l'utilisation des noms de patients dans les fichiers (ex : pas de fichier enregistré sous le nom du patient).

Formations obligatoires requises : Niveau Bac + 2 et/ou Diplôme Universitaire en Information Médicale et/ou Licence en Information médicale.

Moyens mis à disposition : Un espace de travail, avec à disposition un PC fixe et un PC portable ainsi qu'un téléphone DECT afin de favoriser de façon très pratique les liens avec les praticiens des services cliniques.

Prévention – Sécurité : Gestion du stress, notamment en raison des délais imposés par le rythme de la production et de l'impact institutionnel.

PROFIL REQUIS

Formations – Qualifications (*Savoir*) :

La terminologie médicale : les connaissances clés pour exercer le métier de TIM sont la connaissance approfondie du milieu médical, de l'organisation médicale, du système de santé, de son organisation et du vocabulaire médical ; La connaissance des pathologies médicales facilite le codage du PMSI.

Maîtrise des outils bureautiques (Word – Excel – Powerpoint)

La connaissance du PMSI, la codification et ses subtilités (les diverses nomenclatures ; les logiciels groupeurs), l'articulation avec la T2A et la facturation.

Maîtrise des outils d'exploitation des bases de données (type Access, Business Object...)

Connaissances particulières (*Savoir-faire*) :

Analyser des données, des tableaux de bord et justifier des résultats relatifs aux activités de son domaine
Identifier et analyser les évolutions et leurs impacts sur les activités.

Synthèse

Expression écrite et/ou orale

Information-Communication

Formation-Pédagogie (former et conseiller les utilisateurs dans son domaine de compétence.

Expériences professionnelles (*Savoir-faire*) :

Une expérience dans le milieu médical peut représenter un atout en termes d'intégration des spécificités des missions mais ne constitue pas un préalable exigé. L'homogénéité des profils permet de croiser les compétences au niveau du collectif de travail des TIM et ainsi de permettre un partage de ces dernières.

Qualités professionnelles (*Savoir-être*) :

Dynamisme - Persévérance

Adaptation - Diplomatie

Méthode, logique, rigueur

Adaptation

Autonomie / esprit d'initiative

Capacité à communiquer